

## L'HISTORIQUE DES ARCHIVES

### Les origines : la naissance des Archives départementales

En 1790, l'Assemblée Nationale découpe l'Île-de-France en six départements, dont celui de la Seine-et-Marne. La loi du 5 brumaire de l'an V (26 octobre 1796) instaure le rassemblement au chef-lieu du département de tous les « titres et papiers dépendant des dépôts appartenant à la République », c'est-à-dire les papiers des institutions d'Ancien Régime, des établissements ecclésiastiques et des familles émigrées, ainsi que les titres de propriété des biens nationaux dont la nouvelle administration a besoin.

Ainsi sont créées les Archives départementales. Comme les Archives Nationales, elles ont à charge de recueillir les documents issus des nouvelles assemblées et administrations pour en assurer la conservation au bénéfice des administrations et des administrés.

### L'organisation au XIXe siècle : la mise en ordre et l'ouverture au public

À leur création, les Archives départementales sont installées au Couvent des Carmes (aujourd'hui l'ancien palais de justice de Melun), où siège l'administration départementale. En 1809, elles sont transférées dans les bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Père de Melun, où la préfecture de Seine-et-Marne emménage. Déplacées en 1824, les archives sont entassées sans véritable souci d'ordre. En 1839 elles s'installent, toujours au sein de l'abbaye Saint-Père, dans un bâtiment spécifiquement affecté, à droite de l'entrée d'honneur (à l'emplacement du bâtiment actuel, reconstruit en 1948). Elles sont gérées alors par un archiviste permanent et qualifié, Côme Lemaire, de 1836 à 1891, qui les classe et les inventorie.

L'ouverture au public est l'étape suivante. À la fin du XIXe siècle, les documents, conservés comme preuve juridique ou administrative, sont aussi vus comme des sources de connaissances historiques. En 1890, le Conseil général décide de construire à la place du potager de l'ancienne abbaye un bâtiment entièrement consacré aux archives et surtout pourvu d'une salle de lecture. Construit avec des matériaux incombustibles, il est achevé en juillet 1893 par Léon Majoux, architecte lauréat (également architecte du « Bon Marché » à Paris) et comprend 4 niveaux dont une salle de travail et 6 km de rayonnages, prévus pour l'accroissement des collections du XIXe siècle. Adolphe Hugues, premier archiviste-paléographe du département, se charge du déménagement.

### Un changement d'échelle au XXe siècle : l'extension des fonds et des bâtiments



Les magasins  
d'archives à  
Melun.  
©CLICHÉ JEAN  
HUBERT

Le travail des administrations produisant toujours plus de documents, les fonds conservés aux Archives départementales s'accroissent sans cesse : 3 000 mètres linéaires vers 1900, 5 800 ml en 1950, plus de 37 000 mètres linéaires en 2007. Le bâtiment de Melun a été agrandi en 1965 et deux centres de pré-archivage sont créés en 1973 (à la cité administrative, 5 000 ml) et en 1976 (dans le nouveau bâtiment de la préfecture, 6 000 ml).



Vrac d'archives.  
©CLICHÉ JEAN  
HUBERT

Ces agrandissements étant insuffisants, la construction d'un nouveau bâtiment est décidée en 1984 par le Conseil général, dont les Archives départementales sont un service depuis la loi de décentralisation de 1982. Le cabinet « ADM Architectes », créateur de nombreux autres bâtiments d'archives, est choisi au terme d'un concours d'architecture. Les travaux commencent en 1988, sur les dessins de Edward Zoltowski et Bernard Feypell, avec la collaboration de Jacques Germain et Guy Loreaux, architectes à Dammarie-lès-Lys et Melun, ainsi que celle du bureau d'études techniques B.E.F.S.

Après 24 mois de travaux, l'actuel bâtiment situé à Dammarie-lès-Lys est inauguré le 19 octobre 1990 par Paul Séramy, président du Conseil général, Jean Favier, membre de l'Institut et directeur général des Archives de France, Michel Besse, préfet de Seine-et-Marne et Jean-Claude Mignon, maire de Dammarie-lès-Lys.



La tour d'archives  
à Dammarie.

Le transfert de tous les documents a nécessité 3 ans de préparation et 2 mois et demi de déménagement. Les nouveaux locaux ont été conçus spécifiquement pour les archives : une partie verticale, tour de 10 étages, comporte 40 magasins (50 000 mètres linéaires de rayonnages), et une partie horizontale permet l'accueil du public (salle de lecture d'environ 80 places, auditorium de 77 places, salle polyvalente).



Entrée du bâtiment

L'ensemble est en outre orné d'une œuvre d'art du sculpteur Michel Deverne (1927-2012). Graphiste de formation, il se soucie de l'harmonie entre l'architecture et la sculpture, notamment sur le plan chromatique : c'est pourquoi la mosaïque abstraite dont il a décoré le mur extérieur reprend le vert de la végétation environnante et la couleur bleue des structures du bâtiment.

## Les Archives aujourd'hui : entre grand public et dématérialisation

Les fonds des Archives départementales continuent de s'accroître d'environ 500 mètres linéaires par an. L'accueil du public, environ 2 000 lecteurs différents chaque année, auditeurs des conférences, participant des cours de paléographie, scolaires, etc., devrait quant à lui se poursuivre. La dématérialisation, qui trouve aujourd'hui un aboutissement fort avec la mise en ligne de nombreux documents, est une démarche ancienne dans le service. Le projet GAIA (Gestion automatisée et Intégrée des Archives), mis en place au début des années 1980, a permis de créer un logiciel spécifique pour les archives, depuis leur gestion matérielle jusqu'à leur mise à la disposition du public.

## TÉLÉCHARGER



Bibliographie : l'histoire des archivistes de la direction des Archives de Seine-et-Marne PDF - 58.23 Ko  
(/sites/archives.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/bibliographie\_archivistes.pdf)